



Nombre de délégués :

En exercice	114
Présents	62
Procurations	6
Votants	68

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°6-020326

Objet : budget général du SICTOM du Périgord noir - Tarifs 2026 - Actualisation

L'an deux mille vingt-six, lundi 02 mars, à 18 heures, le **comité syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué par courrier électronique, s'est réuni en session ordinaire à "La Borne 120", commune de Marcillac-Saint-Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de convocation du comité syndical : le 23 février 2026

Etaient présents :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :

ARCHIGNAC	/	Éric PORTE
BORREZE	Dominique HERMENAULT	/
CALVIAC EN PERIGORD	Jean-Louis CHUPIN	/
CARLUX	Marie-Laure FERBER	Jean-Claude DELHORBE
CARSAC-AILLAC	/	/
JAYAC	Guy ESTRUC	/
PAULIN	Alain PERIQUOI	/
PECHS-DE-L'ESPERANCE	Gérard VIELLE	Guy PRIESTER
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE	/
SALIGNAC-EYVIGUES	Jacques FERBER	/
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE	Bernard BACHELARD
ST CREPIN ET CARLUCET	Brigitte CAPMAS-REBOUISSOU	Gérard TEILLAC
ST GENIES	Marion CHAPUT	/
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	Chantal LAVILLE
STE MONDANE	Éric BOURDET	Gilles ARPAILLANGE
VEYRIGNAC	Claudie DENIS	Hélène DENIS

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC	/	Séverine RAMOS
CASTELNAUD LA CHAPELLE	Christian ARNOUIL	/
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	/
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	/
DOMME	/	Patrick ARMAGNAT
FLORIMONT-GAUMIER	Mathias LUCAS	/
GROLEJAC	Sylvain MARTEGOUTTE	Jocelyne TIREL LALAUDE
NABIRAT	/	/
ST AUBIN DE NABIRAT	/	Véronique BENITTA
ST CYBRANET	/	Alain BIELHER
ST LAURENT LA VALLEE	Lilian GILET	/
ST MARTIAL DE NABIRAT	Hervé MENARDIE	Ginette BENITTA
ST POMPON	/	/
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE FORET BESSEDE :

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	/
CASTELS ET BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Jacqueline JOUANEL	/

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS	BODIN Jean-Michel	Elisa COUSIN
COLY-ST AMAND	/	/
FANLAC	/	/
LA CHAPELLE AUBAREIL	/	/
LES FARGES	/	/
MONTIGNAC	/	/
PEYZAC LE MOUSTIER	/	Hervé DUVAUCHELLE
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	/
ST LEON SUR VEZERE	Gé KUSTERS	/
THONAC	Cyril CERF	/
VALOJOUX	Jean-Pierre MEGE	Nathalie MANET CARBONNIERE

AR Prefecture

024-252402284-20260302-6_020326-DE
Reçu le 10/03/2026

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC ET CAZENAC	Serge PARRE	Francis VAUCEL
LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	/
MARCILLAC ST QUENTIN	/	/
MARQUAY	/	/
PROISSANS	Patrick CROUZILLE	
SARLAT-LA CANEDA	Marlies CABANEL	Marie-Pierre VALETTE
ST ANDRE-ALLAS	Jean-Jacques ALBIE	/
ST VINCENT DE COSSE	/	/
ST VINCENT LE PALUEL	Christine DANGREMONT	Eric ALARD
STE NATHALENE	Frédéric TACHE	/
TAMNIES	/	/
VEZAC	/	Sylvie DELBARY
VITRAC	Éric GAUTHIER	Daniel CHAZARAIN

Le quorum est atteint.

Etaient excusés :

Christiane DESMOULINS et Romuald LESTREHAN (Nabirat)

Ont donné procuration :

- 1/ Céline DUVAL (Saint André-Allas) à Jean-Jacques ALBIE (Saint André-Allas)
- 2/ Pierre CHEVALIER (Borrèze) à Dominique HERMENAULT (Borrèze)
- 3/ Christian ROBLES (Vézac) à Sylvie DELBARY (Vézac)
- 4/ Claudine FARFAL (Saint Cybranet) à Alain BIELHER (Saint Cybranet)
- 5/ Patrick LE MELLEDO (Thonac) à Cyril CERF (Thonac)
- 6/ Sylvie MENARDY (Calviac en Périgord) à Jean-Louis CHUPIN (Calviac en Périgord)

Secrétaire de séance : Mme Marlies CABANEL (Sarlat-La Canéda)

.....

Le président rappelle au comité syndical que lors de la séance du 1^{er} décembre 2025 il a voté les tarifs 2026 du budget général.

Pour ajuster les taux de la TEOM 2026 aux tarifs, il propose au comité syndical de redéfinir les tarifs applicables durant l'exercice 2026 pour l'activité du budget général du SMICTOM du Périgord noir.

Vu la délibération n°2-011225 en date du 1^{er} décembre 2025 portant sur les tarifs 2026 du budget général,

Vu l'avis du bureau syndical en date du 02 mars 2026,

Considérant que le taux moyen de la TEOM 2026 baisse de 3,25% et qu'il est nécessaire d'ajuster à la baisse les tarifs du transport,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-DECIDE d'appliquer les tarifs suivants dans le cadre du budget général du SMICTOM du Périgord noir pour l'exercice budgétaire 2026 comme suit :

FILIERE DES DECHETS RESIDUELS	Unité	Tarif TTC
Prix du traitement	la tonne	430,00 €
Prix du transport	le km	24,63 €

FILIERE DES DECHETS PROPRES ET SECS (DPS)	Unité	Tarif TTC
Prix du traitement	la tonne	163,00 €
Prix du transport	le km	24,63 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible sur <https://www.telerecours.fr>

AR Prefecture

024-252402284-20260302-6_020326-DE
Reçu le 10/03/2026

DECHETS DE BALAYAGE DE VOIRIE DU CTM DE SARLAT

	Unité	Tarif TTC
Transport de la benne, prix par rotation	la rotation	165,00 €
Traitement des déchets de balayage de voirie	la tonne	125,40 €*

*ce tarif sera majoré du montant de la TGAP applicable en 2026

PNEUMATIQUES

	Unité	Tarif TTC
Transport pour enlèvement entre 10 et 99 unités	de 10 à 99 unités	28,00 €
Prise en charge et traitement pneus véhicules légers	l'unité	1,70 €
Prise en charge et traitement pneus poids lourds	l'unité	12,80 €
Prise en charge et traitement pneus agricoles	l'unité	30,72 €

VENTE DE MATERIEL DE PRE COLLECTE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS

	Unité	Tarif TTC
Bacs, sacs, ...etc, neufs		au prix d'achat TTC
Composteurs environ 320 litres	le premier	gratuit
	les suivants, l'unité	10,00 €
Composteurs environ 640 litres	l'unité	20,00 €
Bac d'occasion en l'état (avec roues, barre de préhension)	l'unité	20,00 €

DEPOTS EN DECHETERIES

Apports divers des professionnels: selon tarif départemental établi par le SMD3

Matières déposées	Unité	Tarif TTC
Déchets verts	le m3	10,98 €
Inertes	le m3	10,86 €
Bois	le m3	13,74 €
Tout venant	le m3	46,74 €
Sacs PSE	le m3	9,54 €
Déchets diffus spéciaux	le m3	1,08 €
Métaux et cartons		gratuit

DROIT D'ACCES DANS LES DECHETERIES

	Unité	Tarif TTC
Communes adhérentes: particuliers, artisans, commerçants, agriculteurs		gratuit
Communes non adhérentes	/entrée	11,00 €
Sauf communes ayant contracté une convention avec le SICTOM du Périgord noir		gratuit

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible sur <https://www.telerecours.fr>

**UTILISATION DU MATERIEL D'UN BUDGET DU SMICTOM PAR UN AUTRE DE SES BUDGETS
(hors conducteur)**

Matériel utilisé	Unité	Tarif TTC
Camion seul (1 benne de 15 m3)	le km	2,24 €
Camion attelé d'une remorque (2 bennes de 15 m3)	le km	3,00 €

LOCATION DE SALLES

	Unité	tarif TTC
Salle de réunion	demi-journée	80,00 €
Salle de réunion	journée	150,00 €
Salle "La Périgourdine"	journée	50,00 €

PRÊT DES Gobelets REUTILISABLES

	Unité	Tarif TTC
Prêt	par gobelet	gratuit
Gobelet manquant ou abîmé	par gobelet	1,00 €

-DIT que ces tarifs ne sont pas assujettis à la TVA,

-AUTORISE le président à signer les contrats et conventions de location de salles et de matériel à intervenir.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Marlies CABANEL



Le Président,
Jérôme PEYRAT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible sur <https://www.telerecours.fr>